

Réf: Dossier N° 095275

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KANEGNON »

Siège social Bingerville, Bingerville, ABATTA, Lot 172, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 29/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KANEGNON »

Objet : PRESTATION DE SERVICES, VENTE DE MARCHANDISES, TRANSFERT MOBILE MONEY ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, ABATTA, Lot 172, Ilot 00

Dirigeant(s) : M ACHI ANDRONIQUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02843 du 04/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14454/GTCA/RC/2022 du 04/04/2022

